

# Économie sociale et solidaire : bilan du dispositif local d'accompagnement



Le dispositif local d'accompagnement (DLA) a été créé au début des années 2000, par l'État et la Caisse des dépôts, afin d'apporter un soutien aux employeurs de l'économie sociale et solidaire. L'objectif étant de leur permettre de développer et de consolider leur activité et de créer ou de pérenniser des emplois.

Ainsi, 62 000 structures, dont 95 % d'associations, ont profité de ce dispositif depuis 2003, principalement dans trois secteurs d'activité : la culture, l'animation sociale et l'emploi.

Les accompagnements du DLA ont porté en priorité sur trois thématiques, à savoir le projet et la stratégie de la structure, son organisation interne et la diversification de ses financements et de ses activités.

Grâce au DLA, les effectifs salariés des structures accompagnées ont progressé de 5,8 % entre 2015 et 2017. Par ailleurs, les deux tiers d'entre elles ont amélioré leur santé économique et financière pendant cette même période. Et près de 60 % des structures qui étaient en difficulté en 2015 ne l'étaient plus en 2017.

Pour finir, 95 % des structures accompagnées se sont déclarées satisfaites de leur démarche DLA et près des trois quarts ont

estimé que celle-ci avait eu des effets décisifs et durables.

[DLA Performance, édition 2019](#)

© 2019 Les Echos Publishing